

Timbre-dateur

**\* Doit être indiqué si possible**

District minier de \_\_\_\_\_

Je, (nom complète) : \_\_\_\_\_ ,

Occupation : \_\_\_\_\_ de

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

déclare sous serment que :

1. À \_\_\_\_\_ heures\* ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_ ,

j'ai localisé le claim minier fractionnaire \_\_\_\_\_

qui apparaît sur la feuille de claim n° : \_\_\_\_\_

Veillez décrire le secteur : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

2. Il s'agit d'un claim minier fractionnaire qui est borné au nord par \_\_\_\_\_ , au sud par

\_\_\_\_\_ , à l'est par \_\_\_\_\_ , à l'ouest par

\_\_\_\_\_ et décrite avec plus de précision sur le croquis à l'endos de (ou annexé à) la présente déclaration.

3. J'ai installé des bornes de dimensions réglementaires (veuillez énumérer ici chacune des bornes servant à délimiter le claim) avec les inscriptions prescrites sur chacune d'entre elles.

4. J'ai inscrit sur la borne d'emplacement n° 1 les mots suivants : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

5. J'ai inscrit sur la borne d'emplacement n° 2 les mots suivants : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

6. La longueur de la ligne d'emplacement est d'approximativement \_\_\_\_\_ pieds.

6. J'ai marqué la ligne entre les bornes n° 1 et n° 2 de la manière prescrite par l'article 31 de la *Loi sur l'extraction du quartz*.

7. Au meilleur de ma connaissance, le terrain compris dans les limites de ce claim fractionnaire est inoccupé et n'a pas été inscrit par quiconque à titre de claim minier; il n'est pas occupé par quelque bâtiment que ce soit ou par tout terrain qui dépende d'une maison d'habitation, ou toute terre cultivée, ou toute réserve indienne, ou toute autre réserve établie par les règlements miniers.

6. Jusqu'ici, ce claim n'a pas été jalonné par quiconque dans mon intérêt.

Déclaré sous serment devant moi à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_ .

\_\_\_\_\_  
Notaire public

\_\_\_\_\_  
Requérant

*Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels*

Les renseignements personnels fournis dans les présentes sont recueillis en application de la *Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon* exclusivement aux fins de son administration. Veuillez adresser toute demande concernant la collecte ou l'utilisation de ces renseignements au bureau du registraire minier, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ressources minières, C.P. 2703, Whitehorse (Yukon), Y1A 2C6, (867) 667-3190.